



BIFA / AFPE

Formation GHAAN - FFAB

G . H . A . A . N .

Groupe Historique Aïkido André Nocquet

F . . . F . . . A . . . B

合
氣
道



www.ghaan.com

Intitulé

- Brevet d'Initiateur Fédéral à l'Aïkido.
- Attestation Fédérale Provisoire d'Enseigner.

Objectifs

- Assister son professeur (à titre bénévole).
- Approfondir ses connaissances en termes de réglementation et de pédagogie.

Débouchés possibles

C'est un tremplin pour accéder au Brevet Fédéral puis aux diplômes professionnels : CQP, DEJEPS etc...

Condition d'obtention du BIFA

- Avoir suivi la formation GHAAN - FFAB.
- Etre âgé d'au moins 18 ans.
- Etre en possession du grade de 1er Dan d'Aïkido délivré par la CSDGE.
- Etre en possession de la licence FFAB en cours de validité.
- Etre titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours (PSC1 ou équivalent).

Publics ciblés

Tout licencié GHAAN - FFAB à partir de 1^{er} Kyu et intéressé par l'enseignement en Aïkido.

Inscription

Inscription au secrétariat du GHAAN.

Frais d'inscription

Formation gratuite.

Déroulement de la formation

Théorique : Une session d'une journée.

Pratique : 22 heures d'enseignement sous la direction d'un tuteur

Contenu

- Responsabilité de l'enseignant.
- Connaissances administratives et réglementaires.
- Conception de séances.

AFPE

Une AFPE est délivrée au candidat non détenteur du Shodan mais possédant tous les pré-requis du BIFA.

Renouvellement

Attester du suivi dans la saison d'une école de cadre ou d'un stage fédéral.

Groupe Historique Aïkido André Nocquet

Siège Social :
13, rue Lucien Manès
91330 YERRES
Tel : 01 60 63 62 47

Secrétariat :
16 rue Joyeuse
91600 SAVIGNY sur ORGE
Tel : 06 81 11 05 60

Responsable de la formation
Roland GILABEL
rg.aikido@gmail.com
Tel : 06 89 99 24 27

